

DÉLIBÉRATION N° 2023/D686

EXPLOITATION

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Affiché le 07 / 04 / 2023

ID : 022-200043677-20230322-D686-DE



FUTUR DIMENSIONNEMENT DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

Depuis plusieurs mois, les élus du Comité Syndical de Kerval ont engagé une réflexion sur deux des quatre unités de traitement de déchets en fonction :

- L'Unité de Valorisation Energétique de Planguenoual (UVE) d'une capacité réglementaire de 44 800 tonnes par an ;
- Le site Ti Valo qui bénéficie d'un centre de transfert d'ordures ménagères résiduelles, d'une plateforme de compostage des déchets verts, et d'un « centre de tri hautes performances » (CTHP) d'une capacité réglementaire de 62 500 tonnes par an.

Les contrats de ces deux unités arrivent prochainement à échéance et le Syndicat envisage de recourir à deux contrats de concession sous forme de délégation de service public au sens de l'article L. 1411-1 du CGCT pour permettre l'exploitation de ces unités.

D'un point de vue technique, le Syndicat envisage :

- d'améliorer les performances de tri de l'installation et la sécurité incendie sur le site du CTHP tout en agrandissant le hall de réception pour l'accueil des déchets. La capacité réglementaire actuelle de l'installation de 60 000 tonnes serait maintenue.
- de transférer les refus de tri issus du site de Ti Valo pour les traiter sur l'UVE de Planguenoual en substitution de l'enfouissement actuel. L'UVE devrait alors être reconstruite pour accueillir ce type de déchets dit à haut pouvoir calorifique.

Cette usine continuerait à traiter une partie des OMR du territoire, et notamment les OMR traitées jusqu'alors sur l'UVO de Launay-Lantic qui, de par une réglementation très contraignante, est vouée à une fermeture prochaine en 2027.

Dans le cadre d'une DSP, un vide de four sera laissé au Délégué : il est donc envisagé une augmentation de capacité de l'installation à 80 000 tonnes par an, engendrant un vide de four de 33 000 t/an.

Etant donné les capacités complémentaires qui seraient laissées en gestion aux délégataires et qui pourraient alors contrevenir au principe de spécialité, il est demandé aux membres du Comité Syndical d'autoriser Monsieur Le Président à déposer un rescrit préfectoral concernant le dimensionnement des unités de traitement des déchets appartenant à Kerval.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

- **AUTORISE** Monsieur Le Président à Président à déposer un rescrit préfectoral concernant le dimensionnement des unités de traitement des déchets appartenant à Kerval.

POUR EXTRAIT CONFORME

A PLOUFRAGAN, le 7 AVRIL 2023

Le Président



Kerval
CENTRE ARMOR
Syndicat de valorisation des déchets
Rémy MOULIN

COMITÉ SYNDICAL N°2/2023

LE 22 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Affiché le 07/04/2023

ID : 022-200043677-20230322-D686-DE

Convocation du 17 mars 2023

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt-trois le vingt-deux mars à dix-sept heures les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à Ploufragan sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**

	PRÉSENTS AU VOTE	VOTANTS
Membres titulaires	22	22
Membres suppléants	4	4
	26	26

SECRETARE DE SÉANCE : Mr Christian LE MAÎTRE

MEMBRES TITULAIRES				MEMBRES SUPPLÉANTS
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANT
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	*	
	LE BIHAN	Jean-Pierre	*	
	DABOUDET	Gérard	*	
	BERTHO	Laurent	*	
	PRESSE	Philippe		
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle		M. HESRY
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric	*	
	HERCOUET	Philippe	*	
	BARBO	Jean-Luc	*	
	ALLAIN	Jérémy		
	BERTRAND	Denis	*	
	GOUEZIN	Alain	*	
	ALLAIN	Marie-Paule		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel	*	
	PRIGENT	Dominique		
	MEURO	Jérémy	*	
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal	*	
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland		
	LAPORTE	Pascal		
	STIEFVATER	Thierry		
	LE BUHAN	Didier	*	
	SÉRANDOUR	Marcel		
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		Mme PINEL
	COSSON	Mickaël		
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
	LE GUERN	François		
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMERATION	VILT	Gérard	*	
	LAYEC	Claude	*	